



COMMUNE DE PUGET-THENIERS – 06260

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL Séance du 24 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre janvier, à dix-huit heures trente, en application de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Pierre CORPORANDY, Maire.

Présents M.M. : CORPORANDY P.- FACCHINI M.- REDELSPERGER A.M.- LIONS A.- JACQUEMOUD P.- MICOL G.- RAYBAUD G.- DROGREY C.- ZATILLA A.- LOMBARD M.- VIOLA B.- DEROO C.- MARTIN S.

Absents M.M. : NAISONDARD J.- COLLE E.- MASSOLO L.- DURAND I.

Pouvoirs M.M. : DAVID J.P. à CORPORANDY P.
PEYRE J. à REDELSPERGER A.M.

- Nombre de Conseillers Municipaux : 19
- Nombre de Conseillers Municipaux présents : 13
- Nombre de pouvoirs : 2
- Nombre d'absents : 4

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner le secrétaire pour la durée de la séance du Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner **Mme Anita LIONS**.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2022

M. Le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 19 décembre 2022.

ORDRE DU JOUR

TRAVAUX

1. Dotation cantonale d'Aménagement 2017
2. Dotation cantonale d'Aménagement 2020

QUESTIONS DIVERSES

Avant d'ouvrir la Séance du Conseil Municipal, M. Le Maire donne la parole à Mme Claire FERNANDEZ, Directrice du Foyer Rural C.E.P.A.G.E, qui expose les actions menées depuis plusieurs années par le Foyer Rural C.E.P.A.G.E.

Après l'exposé de Mme Claire FERNANDEZ, M. Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

M. Le Maire souhaite la bienvenue à Maé, le fils de M. Yoan MENCARELLI, en charge du Service « Culture », né le 3 janvier 2023 et à Ulysse, le fils de Mme Camille COMPAGNON, en charge du Service « Communication/Protocole/Tourisme /Patrimoine », né le 17 janvier 2023.

L'ensemble du Conseil Municipal félicite les heureux parents !

TRAVAUX

DELIB N°2022/75

1. Dotation Cantonale d'Aménagement 2017

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 2022/43 du 27 juillet 2022, le Conseil Municipal a confié la Délégation de Maîtrise d'Ouvrage des travaux de Dotation Cantonale d'Aménagement 2017 à la Communauté des Communes Alpes d'Azur.

Il dépose sur le bureau le dossier des travaux, élaboré par la Communauté de Communes Alpes d'Azur, qu'il serait souhaitable de voir effectués, à savoir :

N° de Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire Euros HT	Total Euros HT
2017					
AMENAGEMENT BD Miss Pell					
Gestion des Eaux de ruissellement et aménagement de l'espace public					
5	INSTALLATION DE CHANTIER TRAVAUX > 50 000 €HT	F	1,00	2 000,00 €	2 000,00 €
15	TUBES PVC CR8 - diam 200 mm	ML	22,00	143,00 €	3 146,00 €
16	TUBES PVC CR8 - diam 250 mm	ML	28,00	153,00 €	4 284,00 €
24	CANIVEAU CC1	ML	52,00	48,00 €	2 496,00 €
31	BORDURES BETON PREFA TYPE T2	ML	2,00	55,00 €	110,00 €
32	BORDURES BETON PREFA TYPE T2 BASSE	M3	24,00	53,00 €	1 272,00 €
41	NEZ DE MARCHE EN PIERRES	ML	5,00	265,00 €	1 325,00 €
45	CANIVEAU A GRILLE SERIE LOURDE DIAM. 400 MM VERROUILLABLE LARGEUR 400 MM	ML	17,00	545,00 €	9 265,00 €
47	REGARD-GRILLE 400 X 400 CLASSE C 250	U	4,00	550,00 €	2 200,00 €
48	REGARD-GRILLE 500 X 500 CLASSE C 250	U	1,00	600,00 €	600,00 €
53	REGARD TAMPON 400 X 400 CLASSE D400	U	4,00	550,00 €	2 200,00 €
69	DECAISSEMENT DE CHAUSSEE (TOUTE NATURE)	M3	112,00	39,00 €	4 368,00 €
75	COUCHE D'ACCROCHAGE A L'EMULSION PROPRE	M2	410,00	9,00 €	3 690,00 €
83	BB 0/10 - BETON BITUMINEUX EN MISE EN OEUVRE MANUELLE	T	56,25	210,00 €	11 812,50 €
70	GEOTEXTILE NON TISSE	M2	200,00	2,20 €	440,00 €
90	ENROBES A FROID EN VRAC	T	0,32	195,00 €	62,40 €
116	FOURGON EQUIPE POUR PETITS TRAVAUX DE MACONNERIE	J	2,00	1 085,00 €	2 170,00 €
118	DEMOLITION DE MACONNERIE ET BETON	M3	1,00	80,00 €	80,00 €
141	LONGRINE BETON ARME	M3	1,20	615,00 €	738,00 €
144	CHAPE CIMENT	M2	198,00	50,00 €	9 900,00 €
146	REALISATION D'UN DALLAGE EN PIERRE	M2	198,00	165,00 €	32 670,00 €
181	MARQUAGE CASE PARKING	U	7,00	23,80 €	166,60 €
211	GARDE CORPS TYPE S8	ML	14,00	280,00 €	3 920,00 €
TOTAL H.T.					98 915,50 €

Le coût total de ces travaux a été estimé à 98 915.50 € H.T.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver le projet de Dotation Cantonale d'Aménagement 2017 et de solliciter du Conseil départemental des Alpes-Maritimes une subvention, la plus élevée possible.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

⇒ **Approbation du Conseil Municipal, voté à l'unanimité.**

DELIB N°2022/76

2. Dotation Cantonale d'Aménagement 2020

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 2022/43 du 27 juillet 2022, le Conseil Municipal a confié la Délégation de Maîtrise d'Ouvrage

des travaux de Dotation Cantonale d'Aménagement 2020 à la Communauté des Communes Alpes d'Azur.

Il dépose sur le bureau le dossier des travaux, élaboré par la Communauté des Communes Alpes d'Azur, qu'il serait souhaitable de voir effectués, à savoir :

N° de Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire Euros HT	Total Euros HT
2020					
CHEMIN DU GRALET					
Réfection de chaussée					
MBC	Marché à Bons de Commandes - CCAA Génie Civil Lot 2 - Devis n°15733 - Affaire n°6347	ENS	1,00	58 094,20 €	58 094,20 €
					58 094,20 €
CHEMIN DU PLANET - P.R. 0+000 à 0+050					
Réfection de chaussée - Traitement accotement					
MBC	Marché à Bons de Commandes - CCAA Génie Civil Lot 2 - Devis n°15035 - Affaire n°6347	ENS	1,00	9 210,80 €	9 210,80 €
					9 210,80 €
CENTRE VILLAGE					
4	INSTALLATION DE CHANTIER TRAVAUX > 10 000 €HT 50 000 €HT	F	1,00	2 350,00 €	2 350,00 €
PLACE A. CONIL - Eaux Pluviales					
49	REGARD GRILLE 600 x 600 CLASSE C250	U	2,00	630,00 €	1 260,00 €
45	CANIVEAU A GRILLE SERIE LOURDE DIAM. 400 MM VERROUILLABLE LARGEUR 400 MM	ML	7,00	545,00 €	3 815,00 €
67	SCIAGE DES ENROBES	ML	12,00	8,00 €	96,00 €
68	FRAISAGE	M2	10,00	7,00 €	70,00 €
75	COUCHE D'ACCROCHE A L'EMULSION "PROPRE"	M2	10,00	9,00 €	90,00 €
83	BB 0/10 - BETON BITUMINEUX EN MISE EN OEUVRE MANUELLE	T	2,50	210,00 €	525,00 €
116	FOURGON EQUIPE POUR PETITS TRAVAUX DE MACONNERIE	J	1,00	1 085,00 €	1 085,00 €
RUE DU PÈRE EDOUARD - Eaux Pluviales					
17	TUBES PVC CR8 - diam 300 mm	ML	17,00	178,00 €	3 026,00 €
116	FOURGON EQUIPE POUR PETITS TRAVAUX DE MACONNERIE	J	1,00	1 085,00 €	1 085,00 €
RUE DE VERDUN - Eaux Pluviales					
45	CANIVEAU A GRILLE SERIE LOURDE DIAM. 400 MM VERROUILLABLE LARGEUR 400 MM	ML	3,00	545,00 €	1 635,00 €
47	REGARD GRILLE 400 x 400 CLASSE C250	U	1,00	550,00 €	550,00 €
51	REGARD GRILLE 800 x 800 CLASSE C250	U	1,00	950,00 €	950,00 €
17	TUBES PVC CR8 - diam 300 mm	ML	12,00	178,00 €	2 136,00 €
116	FOURGON EQUIPE POUR PETITS TRAVAUX DE MACONNERIE	J	1,00	1 085,00 €	1 085,00 €
					19 758,00 €
CHEMIN DES ECOLES					
Reprise Canal					
15	TUBES PVC CR8 - diam 200 mm	ML	40,00	143,00 €	5 720,00 €
83	BB 0/10 - BETON BITUMINEUX EN MISE EN OEUVRE MANUELLE	T	5,25	210,00 €	1 102,50 €
116	FOURGON EQUIPE POUR PETITS TRAVAUX DE MACONNERIE	J	3,00	1 085,00 €	3 255,00 €
218	DÉPOSE DE GARDE CORPS	ML	4,00	43,00 €	172,00 €
HM	REPOSE DES GARDES CORPS MIS EN STOCK	U	4,00	43,00 €	172,00 €
HM	FOURNITURE ET POSE BARRIERE VILLE CROIX ST ANDRE	U	3,00	300,00 €	900,00 €
					11 321,50 €
Total HT					98 384,50 €

Le coût total de ces travaux a été estimé à 98 384.50 € H.T.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver le projet de Dotation Cantonale d'Aménagement 2020 et de solliciter du Conseil départemental des Alpes-Maritimes une subvention, la plus élevée possible.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

⇒ **Approbation du Conseil Municipal, voté à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES

DELIB N°2022/77

3. Modalités d'attribution d'un cadeau « Naissance » pour un agent

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal qu'une délibération est nécessaire afin que la commune puisse octroyer un cadeau de naissance à son personnel.

A cet effet, M. Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin d'offrir un cadeau aux agents titulaires ou non titulaires lors d'une naissance.

Le cadeau, sous forme de chèques Cdhoc, sera d'une valeur maximum de 250,00 €.

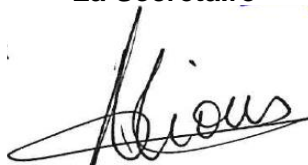
M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

⇒ **Approbation du Conseil Municipal, voté à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun orateur ne demandant la parole, Monsieur Pierre CORPORANDY, maire de Puget-Théniers, lève la séance du conseil à 19 h 16.

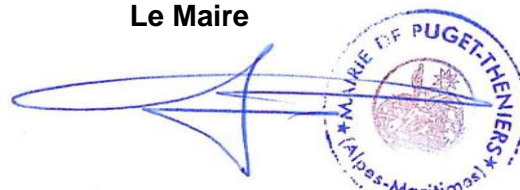
A l'issue de la Séance du Conseil Municipal, M. Le Maire donne la parole au public.

La Secrétaire



Anita LIONS.

Le Maire



Pierre CORPORANDY.